



DOMICILE, HABITATS INTERMEDIAIRES, EHPAD : QUELLES MUTATIONS A OPERER POUR SOUTENIR L'AUTONOMIE DANS LE PARCOURS RESIDENTIEL ?



Fany CERESE, doctorante en architecture – ENSAM – UMII – UPC

Colette Eynard, consultante en gérontologie

Institut Transdisciplinaire et d'Etudes sur le Vieillissement (ITEV, EHPE)

Avec le soutien de la fondation Palladio

INTRODUCTION : NOTION D'HABITAT INTERMEDIAIRE

- « Intermédiaire » : entre-deux situations
- Un tremplin vers autre chose ?
- Des vertus sociales ou thérapeutiques ?

Une question sous-jacente : est-ce que l'habitat s'arrête aux portes de l'EHPAD ?

- Habitat intermédiaire, alternatif, adapté, communautaire, groupé,... : confusion
- Des caractéristiques communes :
 - Regroupement d'habitats individuels
 - Implantation en centre bourg
 - Accessibilité et sécurisation
 - Espaces collectifs
 - Présence de services



Béguinages de St Quentin



Papy-Loft (Sources : Office HLM Plaine normande)



Domiciles regroupés
À St Flovier (37)

1- CHOISIR DE RESTER CHEZ SOI

Les caractéristiques du domicile

- Notion du « chez-soi » : symbole et support de l'identité et de liberté, territoire privé
- L'architecture est l'art du vide, « le vide permet d'habiter le lieu – et pas seulement de l'occuper » (Lao-Tseu)
- Domicile : support des usages domestiques
- « Habiter » se différencie de « se loger » par la sensation d'être « chez-soi » : appropriation d'un espace de vie (Heidegger, 1958) (Bachelard,) (Hall,1971)
- Appropriation : de l'espace de vie au territoire de l'intimité

⇒ Comment maintenir cet « habité » propre à chacun avec l'avancée en âge et l'accompagnement ?

1- CHOISIR DE RESTER CHEZ SOI

Les caractéristiques du domicile

- Respecter les codes domestiques
 - Pouvoir structurer l'espace à sa manière
 - Disposer d'une vraie cuisine
- ... et pouvoir s'en servir



1- CHOISIR DE RESTER CHEZ SOI

Le rôle de l'architecture dans le maintien à domicile

- Réticence à la transformation de l'habitat et aux aides techniques (Leborhne et Pennec, 2000)
- Adaptation souvent stigmatisante des difficultés rencontrées
- Abime l'image domestique du lieu
- Objectif : intégrer les besoins spécifiques et faire « disparaître » l'adaptation



2- LES CRITERES DE CHOIX RESIDENTIELS ET L'AVANCEE EN AGE

- Choix résidentiel met en jeu l'image de soi (Authier, Bonvalet, Lévy, 2010)
- Vision économique et développement de produits par tranches d'âge
- Mutation de l'offre nécessaire pour passer à une logique de parcours de vie
- Changement : santé, vulnérabilité, insécurité, ruptures, isolement (Amyot et al., 2008)*
- Logements intermédiaires considérés comme ordinaires par les habitants en raison de la présence d'une cuisine
- Réflexion à mener pour limiter la rupture représentée par le déménagement

3- LES CONDITIONS POUR QUE LE CHANGEMENT SOIT VECU COMME UN DEMENAGEMENT ORDINAIRE

- « Déménager pour que le vieillissement ne soit pas la vieillesse » (Thalineau, Nowik, 2009)
- Seul point commun entre les personnes âgées : leur âge (mais elles n'ont pas toutes le même) et leur statut de retraités
- Grande diversité des besoins et des situations
- Mais difficultés rencontrées similaires avec avancée en âge
- Comment la conception du logement et son implantation peuvent-elles être une ressource pour ces personnes ?

3- LES CONDITIONS POUR QUE LE CHANGEMENT SOIT VECU COMME UN DEMENAGEMENT ORDINAIRE

La conception architecturale de ces logements

- Un logement qui soit un véritable « chez-soi »
- Appropriable et structuré pour accueillir les usages domestiques des habitants
- Adaptation aux handicaps discrète et intégrée
- Contrôle des ambiances individuel pour améliorer le confort
- Espaces modulables : évolution des modes de vie, de la dépendance,...
- Implantation à proximité de services et d'équipements pour ne pas les installer au sein de l'immeuble
- Limiter le coût et les charges pour les locataires

3- LES CONDITIONS POUR QUE LE CHANGEMENT SOIT VECU COMME UN DEMENAGEMENT ORDINAIRE

Le rôle du territoire et des services

- Maintien à domicile nécessite la proximité des services
- Mais services insuffisants, la présence d'un proche est indispensable (Lefèbre et Espinasse, 1992)
- Accompagnement dans le cadre de l'habitat intermédiaire :
 - Interne au groupe de logement, type logement-foyer
 - Partenariat et coordination avec les services du territoire

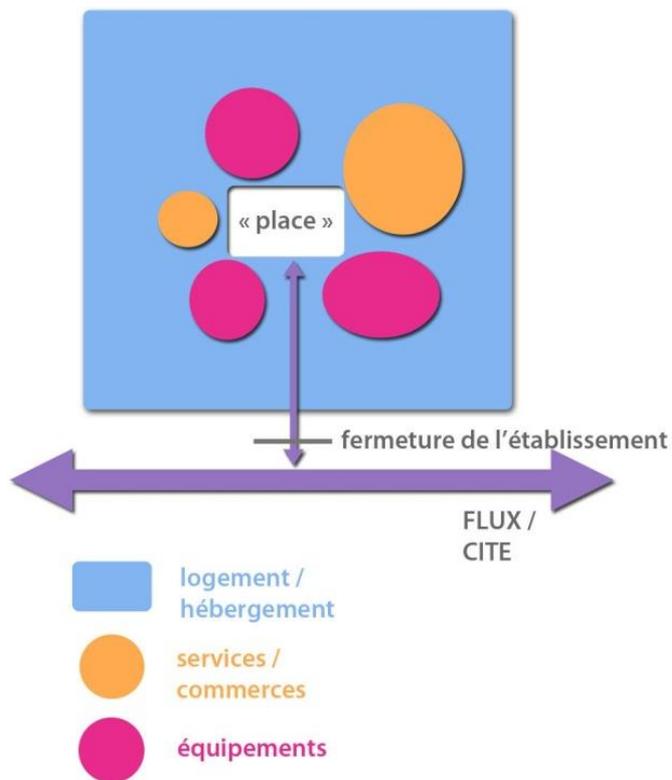
3- LES CONDITIONS POUR QUE LE CHANGEMENT SOIT VECU COMME UN DEMENAGEMENT ORDINAIRE

La mutation de l'EHPAD pour une continuité dans le parcours résidentiel

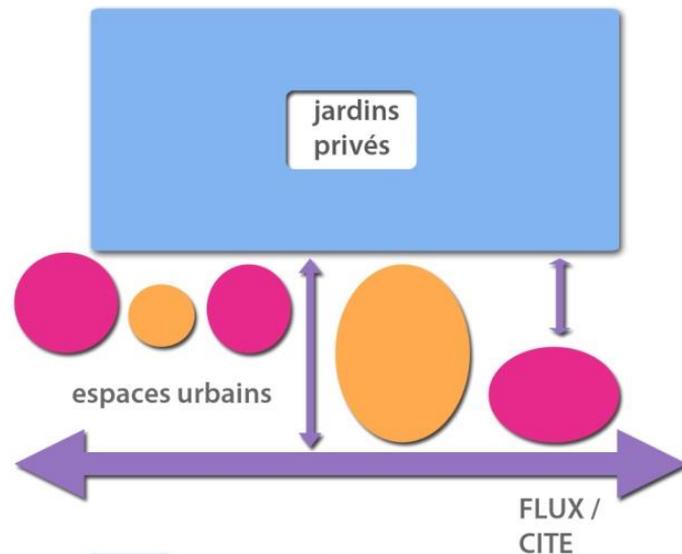
- Fonctionnement calqué sur établissements sanitaires
- Prégnance de la vie institutionnelle au dépens de l'individualité
- Actuellement solution de repli, non choix
- Une ouverture des établissements est à opérer :
 - Maintien du lien social pour les résidents
 - Mutualisation d'espaces et de services
 - Enrichissement de l'offre de services
 - Meilleure rentabilité
- Evolution à adapter sur chaque territoire et dont les modalités sont à définir

3- LES CONDITIONS POUR QUE LE CHANGEMENT SOIT VECU COMME UN DEMENAGEMENT ORDINAIRE

La mutation de l'EHPAD pour une continuité dans le parcours résidentiel



**ORGANIGRAMME DE FONCTIONNEMENT
ACTUEL DES EHPAD**
(sources Fany Cérèse)



**MUTATION DE L'EHPAD EN POLE DE
RESSOURCES ET DE SERVICES**
(sources Fany Cérèse)

CONCLUSION

- Objectif à atteindre : Autonomie dans le parcours résidentiel
- Cela nécessite :
 - Diversité de solutions
 - Lutter contre les stéréotypes
 - Considérer les personnes âgées comme des acteurs
 - Placer au centre de la conception architecturale le confort d'usage
- Mais remise en question des personnes concernées indispensable afin de se réapproprier un choix relativement contraint (Kahn, 1999)

BIBLIOGRAPHIE

Moser G., Weiss K. (sous la direction de) : *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement.* Armand Colin. 2003

Heidegger M. : *Bâtir, habiter, penser.* In *Essais et conférences.* Gallimard. 1958.

Bachelard G. : *La poétique de l'espace.* Presses Universitaires de France. 1957.

Hall E. : *La dimension cachée.* Le Seuil. Paris. 1971.

Le Borgne, F. et Pennec, S. (2000) : *L'adaptation de l'habitat chez des personnes de plus de 60 ans souffrant de handicaps et/ou de maladies et vivant à domicile. Les usages et interactions entre les personnes, les proches et les professionnels,* Université de Bretagne Occidentale, atelier de recherche sociologique. septembre 2000.

Serfaty-Garzon P. *Chez soi. Les territoires de l'intimité.* Armand Colin. 2003.

Authier J.Y., Bonvalet C., Lévy J.P. : *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels.*PUL. 2012.

Amyot J.J., Barré C., Chaillou F., Eynard C., Piou O., Séward A. : *Politiques territoriales de l'habitat et choix de vie des personnes en grand âge.* Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, du logement et de la Ville. PUCA. 2008.

Thalineau A., Nowik L. : *Etre en milieu de retraite et choisir de vivre ailleurs* In *Vieillir pose-t-il vraiment problème ?* Sous la direction de Nicole F. Bernier et Isabelle Mallon. Lien social et Politiques. N° 62. Automne 2009.

Espinasse, M.-T., Lefèvre, B. : *Gestion de la dépendance et stratégies de personnes âgées, Vieillir en ville,* Plan Urbain et Mire, Ed l'Harmattan, Paris, 1992.

Merci de votre attention

Nous contacter :

Fany CERESE, fany.cerese@montpellier.archi.fr

Colette Eynard, colette.eynard@free.fr